



Pension alimentaire des enfants pendant les vacances juillet aout

Par **papillon_old**, le **06/08/2007** à **16:08**

Bonjour,
J'ai eu deux enfants avec mon ex-conjoint (de 10 ans de vie commune).
Nous avons la garde partagée (5-5).
Il me verse une pension alimentaire, par mois.
Nous n'avons pas encore un an de séparation;
Pendant les vacances, nous avons optés pour 15 jours en juillet chacun et idem en aout.
Nous ne sommes passés par aucun juge ou structure familiale.
Doit-il me verser la pension en juillet et en aout ?
mes remerciements.
Papillon

Par **ly31**, le **06/08/2007** à **21:24**

Bonsoir,
Vous avez opté pour un arrangement à l'amiable et je pense nécessaire dans ce cas de dialoguer avec votre ex conjoint.
Si maintenant vous n'êtes plus d'accord sur certains points, il vous faudra mettre une procédure judiciaire en route.
ly31